

Ce colloque s'articule autour de trois axes de réflexion :

- La *respublica* et la conception fiduciaire de l'État et de la propriété.
- L'économie politique du commun/des communs.
- Droit à l'existence, droits sociaux et revenu universel.

Un commun désigne un dispositif politique constitué d'un bien commun matériel ou immatériel, adossé à des règles qui en organisent l'usage. Celles-ci sont définies par une communauté ou une assemblée qui l'administre. Un commun renvoie à l'idée d'une propriété partagée.

La notion de *fidéicommission* qui est ici centrale, interroge celle de *représentation politique* et celle de *bien public* aujourd'hui associées au processus de dépossession du souverain qui, depuis le XIXe siècle, s'est engagé au profit de ses représentants – pour la première – et de l'État propriétaire – pour la seconde.

Venue du droit privé romain, la *fidéicommission* permet de transmettre un bien à une personne par le truchement d'un tiers (le *fidéicommiss* ou « commis de confiance »). Elle repose sur un rapport asymétrique en faveur du commettant, celui-ci pouvant se séparer unilatéralement de son commis quand il le désire. Sur le plan de la théorie politique elle est mobilisée de façon notoire par John Locke, mais aussi par d'autres auteurs comme les *Levellers* ou John Milton, afin de définir le rapport entre le peuple souverain et l'autorité politique. Le peuple souverain – celui qui possède en droit le pouvoir politique, constituant l'association de citoyens libres et égaux en droits (la république) – est le *fidéicommettant* ou *commettant*, l'autorité politique est *l'agent*, le *fidéicommissaire* ou *mandataire (trustee)*. C'est ce principe qui organise la république pendant la phase démocratique de la Révolution française, stoppée par le moment thermidorien.

Dans cette perspective, la *respublica* peut être appréhendée comme un dispositif où le peuple souverain contrôle ce qui est aujourd'hui devenu « l'appareil d'État » et les propriétés dont il lui a délégué la gestion.

La première hypothèse de travail de ce colloque est que les communs constitueraient une des modalités de la reconstitution de la chose publique se distinguant de « l'appareil » et de la propriété d'État, celle-ci pouvant rester d'État mais son administration changer de forme. Dès lors, quelle serait la place de « l'État » et comment penser son articulation aux communs ?

De la même manière, il existe une conception fiduciaire de la propriété, c'est-à-dire conditionnelle et limitée sur laquelle ont été fondés les communs traditionnels (communaux, communauté de métiers) mais qui a également structuré l'économie politique républicaine sous le Gouvernement révolutionnaire. La propriété est alors un objet social, contrôlé politiquement, comme le marché, ce qui était la norme avant que la propriété exclusive, privée ou d'État, ne devienne la règle. La deuxième hypothèse de ce colloque est que cette conception fiduciaire de la propriété s'inscrirait dans l'économie morale qui a été mise en évidence par Thompson et serait l'une des conditions de l'encastrement (*l'embedment* de Polanyi) de l'économie dans le politique. Sur cette base, comment concevoir une économie politique des communs adaptée aux sociétés démocratiques modernes ?

Historiquement, la raison d'être des communs traditionnels, comme celle des sociétés politiques, est de garantir le droit à l'existence de ses membres. Pendant la Révolution française, pour le mouvement populaire et ceux qui en sont les porte-parole, cette garantie est la condition d'une république. Le droit naturel à l'existence est au cœur de l'économie morale, il constitue une norme sociale, garantie par la communauté, à partir de laquelle les droits du propriétaire sont limités. La liberté du propriétaire et l'intérêt particulier ne sont pas régulés par le marché mais bornés par le respect du droit naturel à l'existence d'autrui. La troisième hypothèse de ce colloque est que le droit à l'existence matériel et politique implique la notion de fideicommission. Comment mobiliser aujourd'hui le droit à l'existence, les droits sociaux, le principe de l'allocation universelle afin de constituer une république inclusive conçue comme un commun ?

# QUELLE RÉPUBLIQUE À L'ÂGE DES COMMUNS ?



Gérard Crépel – Galerie 75 - Rouen

13-15 novembre 2019  
Université de Rouen Normandie  
Maison de l'Université

CEDRE (PSL, UNINE), EnCommuns (AFD), ERIAC (Rouen), GREECS (Barcelone), GRHis (Rouen), IRIHS (Rouen)  
coordonné par Yannick Bosc (GRHis) et Christopher Hamel (ERAC)  
Maison de l'Université - Salle divisible nord - 3 Place Emile Blondel, Mont-Saint-Aignan

### MERCREDI 13 NOVEMBRE

**15h00** Accueil - Introduction

#### *État et respublica*

**15h30** : FABIENNE ORSI - *État, communauté, respublicae : Naples et les usages civiques.*

**16h00** : DAVID GUERRERO - *Fiduciary structures as a tool of public policy: precedents in media law.*

**16h30** : Débat et pause

**17h00** : GAÏD ANDRO - *Déconstruire et reconstruire le commun. L'organisation administrative comme réalisation de la nation souveraine.*

**17h30** : FLORENCE GAUTHIER - *État ou société politique ? Ré-privée des riches ou ré-publique par et pour le peuple ?*

**18h00** : Débat

### JEUDI 14 NOVEMBRE

#### *Bien commun et propriété*

**09h30** : SARAH VANUXEM - *Propriété, fidéicommission et semences payannes.*

**10h00** EDGAR MANJARÍN - *Property wars, human rights and democratic agency.*

**10h30** : Débat et pause

**11h00** : JEAN-FABIEN SPITZ - *Letters of Sydney : une critique de l'inégalité de la propriété à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

**11h30** : BRU LAÍN ESCANDELL - *From Absolute Dominion to Fiduciary Property Right. The Republican Contribution to the Contemporary Property*

*Rights.*

**12h00** : Débat

#### *Droit à l'existence et communs*

**14h30** : JULIE FERRAND : *Communauté des biens ou propriété privée : quel système pour garantir le droit à l'existence selon Mably ?*

**15h00** : BENJAMIN CORIAT et STÉPHANIE LEYRONAS - *Droit à l'alimentation, bien commun et droit à l'existence.*

**15h30** : Débat et pause

**16h00** : YANNICK BOSC - *Grande et petite communauté(s) : les biens communs, le droit à l'existence et la république.*

**16h30** : PABLO SCOTTO - *The right to work in pre-Marxist socialism.*

**17h00** : Débat

### VENDREDI 15 NOVEMBRE

#### *Économie morale et république*

**09h30** : JULIO MARTÍNEZ-CAVA - *21<sup>st</sup> Century Popular Moral Economy: Myth or Reality.*

**10h00** : DAVID CASASSAS - *Pour une économie politique républicaine aujourd'hui : allocation universelle et communs.*

**10h30** : Débat et pause

**11h00** : JORDI MUNDO - *Fiduciary foundations of political freedom.*

**11h30** : CHRISTOPHER HAMEL - *Républicanisme et communs : la pertinence de l'idéal de non-domination.*

**12h00** : Débat

**14h30** : Débat et conclusions